



POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.



## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures » minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 50 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1. heure 02 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 49 — —	Omnibus.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

## Départs de Saumur pour Tours.

2 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

## DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris, 27 janvier 1862.

A MM. les Préfets et Sous Préfets.

## DISCOURS

PRONONCÉ PAR SA MAJESTÉ L'EMPEREUR,

A l'ouverture de la session législative, le 27 janvier 1862.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés.

L'année qui vient de s'écouler a vu, malgré certaines inquiétudes, la paix se consolider. Toutes les rumeurs propagées à dessein sur des prétentions imaginaires sont tombées d'elles-mêmes devant la simple réalité des faits.

Mes relations avec les puissances étrangères me donnent la plus entière satisfaction, et la visite de plusieurs souverains a contribué encore à resserrer nos liens d'amitié. Le roi de Prusse, en venant en France, a pu juger par lui-même de notre désir de nous unir davantage à un gouvernement et à un peuple qui marchent d'un pas calme et sûr vers le progrès.

J'ai reconnu le royaume d'Italie avec la ferme intention de contribuer par des conseils sympathiques et désintéressés à concilier deux causes dont l'antagonisme trouble partout les esprits et les consciences.

La guerre civile qui désole l'Amérique est venue compromettre gravement nos intérêts commerciaux. Cependant, tant que les droits des neutres seront respectés, nous devons nous borner à faire des vœux pour que ces dissensions aient bientôt un terme.

Notre établissement en Cochinchine s'est consolidé par la valeur de nos soldats et de nos marins. Les Espagnols associés à notre entreprise trouveront, je l'espère, dans ces contrées le prix de leur courageux concours. Les Annamites résistent

faiblement à notre domination, et nous ne serions en lutte avec personne, si au Mexique les procédés d'un gouvernement sans scrupules ne nous avaient obligés de nous réunir à l'Espagne et à l'Angleterre pour protéger nos nationaux et réprimer des attentats contre l'humanité et le droit des gens.

Il ne peut sortir de ce conflit rien qui soit de nature à altérer la confiance dans l'avenir.

Libre de préoccupations extérieures, j'ai porté plus spécialement mon attention sur l'état de nos finances. Un exposé sincère vous en a fait connaître la véritable situation. Je ne dirai à ce sujet que quelques mots.

Le public s'est ému du chiffre de 965 millions auquel s'est élevée la dette flottante, mais cette dette, en l'arrêtant désormais, n'a rien d'inquiétant, car elle avait déjà atteint ce chiffre avant 1848, alors que les revenus de la France étaient loin d'approcher de ce qu'ils sont aujourd'hui. D'ailleurs, qu'on retranche de cette somme d'abord les 652 millions qui grevaient l'Etat à une époque antérieure à l'Empire, ensuite les 78 millions remboursés aux rentiers à l'époque de la conversion, enfin les 233 millions montant des découverts qu'ont amenés dans les deux derniers exercices des expéditions lointaines et qu'il eut été possible de demander à un emprunt, on verra que depuis l'établissement de l'Empire, grâce, il est vrai, aux consolidations successivement opérées, les découverts ne se sont pas accrues en proportion des nécessités auxquelles il a fallu pourvoir et des avantages obtenus depuis 10 ans.

En effet, Messieurs, il ne serait pas juste d'oublier l'accroissement de dépenses exigées par le service annuel des emprunts contractés pour deux guerres qui n'ont pas été sans gloire.

Les 622 millions employés par le Trésor aux grands travaux d'utilité publique, indépendamment des trois milliards affectés par les compagnies à l'achèvement de 6,555 kilom. de chemins

de fer, l'exécution du réseau télégraphique, l'amélioration du sort de presque tous les serviteurs de l'Etat, l'augmentation du bien-être du soldat, les cadres de l'armée mis en proportion de ce qu'exige en temps de paix la dignité de la France, la transformation de la flotte et de tout notre matériel d'artillerie, la réédification de nos édifices religieux et de nos monuments publics, ces dépenses ont imprimé à tous les travaux utiles sur la surface de l'Empire une impulsion féconde. N'avons-nous pas vu les villes se transformer, les campagnes s'enrichir par les progrès de l'agriculture et le commerce extérieur s'élever de 2 milliards 600 millions à 5 milliards 800 millions? Enfin, par le seul accroissement de la prospérité publique, les revenus de l'Etat se sont accrues à plusieurs centaines de millions.

Cette énumération nous montre toute l'étendue des ressources financières de la France; et pourtant, quelle que fût l'origine des découverts, quelque légitimes que fussent les dépenses, il était prudent de ne plus les augmenter; dans ce but j'ai proposé au Sénat un moyen radical qui confère au Corps-Législatif une plus grande faculté de contrôle et l'associe de plus en plus à ma politique. Mais cette mesure n'était point, comme il est facile de s'en convaincre, un expédient pour alléger ma responsabilité, c'était une réforme spontanée et sérieuse devant nous forcer à l'économie.

En renonçant au droit d'ouvrir des crédits supplémentaires et extraordinaires dans l'intervalle des sessions, il était cependant essentiel de se réserver la faculté de pourvoir à des nécessités imprévues. Le système des virements en fournit les moyens, et il a l'avantage de limiter cette faculté aux besoins vraiment urgents et indispensables.

L'application sévère de ce nouveau système nous aidera à asseoir notre régime financier sur des bases inébranlables. Je compte sur votre patriotisme et vos lumières pour seconder mes efforts

## FEUILLETON

## DON GRAVEL L'AFEREZ.

## FANTAISIE MARITIME.

I.

S'appeler don Gravel Badajoz y Serrano y Lopez; avoir au juste vingt-cinq ans, cinq pieds quatre pouces, deux beaux yeux, un air martial rehaussé d'une magnifique paire de moustaches noires, plus le grade d'enseigne de frégate dans l'armée navale de sa majesté catholique (à raison de cinquante piastres fortes par mois, ce qui ferait incontestablement six cents piastres par an, si on nous payait); avoir titres et qualités de créancier de la couronne pour trois années de cette superbe solde, devoir du reste six fois autant; et, d'autre part, être la fleur des cavaliers d'Estremadure, la perle des manœuvriers de l'escadre, le rubis des académistes de toutes les Espagnes, et sans contredit le plus amoureux des mortels jetés par le sort dans la cité de la Havane, c'est parbleu bien quelque chose!... — C'est même un peu plus que rien, attendu la ration que le munitionnaire royal nous délivre matin et soir. — Mais, pour tout blason, patrimoine, meubles et immeubles présents et à venir, ne posséder que sa bonne mine et l'épée d'un officier de fortune, si bien trempés que soient l'homme et la lame, il faut, hélas! en convenir, ce n'est pas le Perou! Non! me croira qui voudra, les espérances ne sont pas belles

lorsqu'au résume l'on n'a pas un maravedi vaillant à offrir à la fille unique de l'illustissime don Antonio Barzon, marquis de Las Ernadoras y Famarotes, grand d'Espagne, brigadier des armées de sa majesté, commandeur de ses ordres et gouverneur-général de Cuba et dépendances. — Il est vrai, par exemple, que ledit seigneur est bien le père le plus brutal et le plus maussade des barbons qu'ait produit notre chère patrie; — il est vrai, par contre, que je suis empressé, galant, bien fait de ma personne et fort amusant auprès des jeunes filles, surtout quand je les aime. A quoi servirait une sotte modestie? De Pampelone à Cadix, de la Trinité espagnole à Mexico, Juana chercherait inutilement mon pareil. Or, sur mon âme, je crois qu'elle le sait! Comment d'ailleurs expliquer autrement sa tirade de ce soir en faveur des aventuriers, des flibustiers et des corsaires? Grave sujet livré à mes méditations et qui me décide à jouer quitte ou double le plus tôt possible.

Tel est l'exorde et l'échantillon d'un long monologue que s'adressait don Gravel Badajoz y Serrano y Lopez, au sortir du palais de son excellence le gouverneur de la Havane.

Il était environ une heure du matin; les carrosses et les volantes roulaient à grand bruit dans les rues, éclairées seulement par les torches des noirs esclaves qui accompagnaient leur maîtres au logis. On sait par quels motifs notre enseigne de frégate allait à pied et sans escorte; aussi avait-il prudemment dégainé son sabre, suivant l'usage des piétons; plus prudemment encore il se

tenait au milieu de la rue, l'œil et l'oreille au guet, surtout lorsqu'il s'agissait de traverser quelque carrefour. D'épaisses vapeurs cachaient les étoiles; la lune était nouvelle et la police fort mal faite, autant de raisons pour ne rêver que de l'esprit. Un bandit peu au fait des usages du trésor royal aurait pu espérer que la poche d'un officier de marine contenait sinon des quadruples et des doubles piétoles, au moins un nombre honnête de gourdes et de piécettes à colonnes. Don Gravel tenait à n'exposer aucun industriel nocturne à un triste mécompte, lui qui s'était vu dans l'impossibilité de risquer un pauvre duro sur le tapis vert du gouverneur. Cette cruelle nécessité l'avait rangé parmi les infatigables! Il n'avait pas manqué une seule danse havanaise, espagnole ou française, pas un bolero, pas un fandango, pas un quadrille. Dona Juanita lui en fit compliment;

— Je vous félicite, seigneur Badajoz, dit-elle, de votre brillante ardeur, et je suis aise de vous voir renoncer au jeu.

— Comment pourrais-je chercher d'autres émotions lorsque j'ai le bonheur d'être près de vous? Tous les trésors du monde ne valent pas un de vos sourires, divine Juana; si j'avais les galions d'Espagne en mon pouvoir, je les donnerais pour un de vos regards.

— Il fut un temps, répondit Juanita en faisant allusion à une conversation précédente, il fut un temps où les cavaliers ne se bornaient pas à parler de galions dans les bals; ils savaient leur courir sus en pleine mer.

— Si pour vous plaire il suffit d'être forban, j'y per-

par un concours empressé.

Le budget vous sera présenté dès l'ouverture de la session.

Ce n'est pas sans regret que je me suis décidé à vous proposer le remaniement de plusieurs impôts; mais, par l'accroissement de nos revenus, l'aggravation, j'en suis convaincu, ne sera que temporaire.

Vous voudrez bien vous occuper d'abord du projet de loi relatif à l'échange des titres de la rente 4 1/2 p. 0/0, projet qui a pour but, en conciliant équitablement les intérêts du Trésor et ceux de ses créanciers, de préparer l'unification de la dette.

Je vous ai exposé, Messieurs, loyalement l'état des choses.

Vous le savez, à chaque occasion où se présentait une réforme utile, j'en ai pris résolument l'initiative. Cependant, je n'en maintiendrai pas moins intactes les bases fondamentales de la constitution, qui a déjà valu au pays dix années d'ordre et de prospérité!

Le sort de tous ceux qui sont au pouvoir, je ne l'ignore pas, est de voir leurs intentions, les plus pures méconnues, leurs actes les plus louables dénaturés par l'esprit de parti. Mais les clameurs sont impuissantes lorsqu'on possède la confiance de la nation et qu'on ne néglige rien pour la mériter. Ce sentiment qui se manifeste en toutes circonstances est ma récompense la plus précieuse et fait ma plus grande force. Survient-il de ces événements imprévus, tels que la cherté des subsistances et le ralentissement du travail, le peuple souffre, mais dans sa justice, il ne me rend pas responsable de ses souffrances parce qu'il sait que toutes mes pensées, tous mes efforts, toutes mes actions tendent sans cesse à améliorer son sort et à augmenter la prospérité de la France.

Ne nous faisons pas illusion sur ce qui nous reste à accomplir, mais en même temps, félicitons-nous d'avoir traversé dix années au milieu du calme des populations satisfaites et de l'union des grands corps de l'Etat. Persévérons dans notre tâche avec énergie et confions nous dans la Providence qui nous a toujours donné des signes visibles de sa protection.

La Chambre des seigneurs de Prusse vient d'être saisie du projet de loi le plus important de la session actuelle: c'est la modification des ordonnances de 1814 sur l'obligation du service militaire, et la réduction de trois ans dans la durée du service du deuxième bande de la landwehr. C'est un pas décisif vers l'abandon du régime militaire que l'on considérait jusqu'à présent comme inhérent aux mœurs et aux traditions de la Prusse, et vers l'établissement d'une armée permanente sur des bases analogues au système français.

La Gazette autrichienne s'occupe de la situation respective de l'Autriche et du royaume d'Italie. Elle exprime le désir que le représentant de S. M. A. à Paris prenne sur lui d'exposer confidentiellement à la cour de France les inconvé-

nicents et les dangers de l'attitude du cabinet de Turin; mais il résulte du langage même de ce journal que le cabinet de Vienne n'a fait jusqu'à présent aucune démarche en ce sens, ne nourrit aucun projet particulier, et est parfaitement résolu à maintenir l'empire dans l'attitude défensive qu'il occupe depuis trois ans. (Constitutionnel.)

Le journal anglais, le Daily-News considère comme fort improbable que l'Autriche ait demandé le désarmement du Piémont; cependant la situation politique de l'Autriche la met aujourd'hui en meilleur état d'entreprendre une guerre qu'en 1859, surtout si une entente secrète existe, comme on le dit, entre l'Autriche et la Russie, entente dont l'Autriche profiterait considérablement en cas de guerre.

On mande de Munich, 24 janvier, que les deux fils du prince Luitpold de Bavière partiront la semaine prochaine pour Athènes. On désigne l'aîné de ces deux princes comme l'héritier présomptif de l'acouronne de Grèce.

Le Journal de Saint-Petersbourg défend le prince de Montenegro contre le Nord de Bruxelles. Il loue ses sympathies pour les coutumes nationales. Ce prince doit avant tout développer l'héroïsme au sein de son peuple et avoir confiance en lui. Sa conduite envers le commandant des troupes turques prouve qu'il est prudent, modéré, quoique prêt à combattre.

D'après la Gazette du Sénat de Saint-Petersbourg, du 25 janvier, les Israélites munis d'un diplôme de l'Université, comme médecins et chirurgiens, peuvent entrer dans chaque branche du service de l'Etat. Comme négociants, ils peuvent demeurer partout et prendre des domestiques juifs. Les Israélites qui sont attachés au ministère de l'instruction publique en qualité de professeurs, inspecteurs et maîtres d'études sont exemptés d'impôts et susceptibles d'être décorés.

La session du conseil suprême de Danemarck a été ouverte à Copenhague par le président du conseil des ministres, qui a donné lecture du message du roi. Il y est dit:

L'espoir que les liens rompus entre le Holstein et les autres parties de la monarchie pourront être renoués ne s'est pas confirmé. Les mesures propres à régler la situation constitutionnelle du Holstein font l'objet de négociations.

L'intérêt que portent des puissances amies à la conservation d'une monarchie danoise indépendante, fortifie notre espoir qu'une solution satisfaisante pourra être obtenue. Le message promet un développement plus libre au Schleswig, si un arrangement avec la Confédération germanique assure le Schleswig contre toute intervention étrangère. Il annonce, en outre, diverses améliorations de la constitution de l'ensemble de la monarchie, ainsi qu'un projet de loi établissant un nouveau tarif des douanes.

D'après un télégramme de Naples, du 25 janvier, la bande de Gargano aurait été dispersée sur le Fortore; vingt-quatre brigands ont été tués.

La municipalité de Torre-Greco a protesté con-

tre les dons de François II et du cardinal Sforza, envoyés pour les victimes de l'éruption du Vésuve. La municipalité a refusé des secours provenant de mains rougies par le sang des citoyens. La protestation a été signée par tout le corps municipal et par les citoyens faisant partie de la garde nationale de la ville de Torre-Greco.

Dans la chambre des députés espagnols, le ministre des affaires étrangères a déclaré que l'Espagne doit demander au Mexique une réparation, tout en respectant son indépendance. On n'a pas de nouvelle officielle de la résolution prise par la France et l'Angleterre au sujet du Mexique. Il déclare que l'Espagne soutiendra comme il convient ses intérêts au Mexique.

Le courrier de la Havane a apporté à Cadix des nouvelles de la Vera-Cruz, du 26:

Le général de Gasset annonce que la perception du produit des douanes sera faite au profit des trois puissances. Le général Serrano a fait une splendide réception à l'amiral français et au général Prim, qui devront partir le 3 janvier. Le bruit court que le Mexique proposerait un arrangement conciliant. Les chambres mexicaines sont closes, laissant à leur président le soin d'adopter des mesures extraordinaires.

D'après la Correspondencia, de Madrid, le Sumpter, que le consul des Etats-Unis se donnait tant de mal à faire sortir du port de Cadix, aurait rencontré, en faisant route dans la Manche, deux navires fédéraux, qu'il aurait abordés et incendiés. — Havas.

#### COMBAT NAVAL DEVANT ALGER.

Nous trouvons dans l'Akhbar du 22 le récit suivant, qui se rattache sans doute au fait dont un journal parlait il y a deux jours:

« Lundi dernier, de dix à onze heures du soir, il s'est passé, en face de la pointe Pescade, à environ trois lieues en mer, un fait qui sera sans doute bientôt expliqué. En attendant voici les renseignements que nous avons pu recueillir:

« Vers dix heures, le bruit d'un combat naval fut signalé, les coups de canon retentissaient jusqu'au village de Saint-Etienne, quelques-uns prétendent jusqu'à Alger.

« Un pêcheur attardé à la pointe Pescade s'est trouvé pendant un certain temps exposé aux projectiles de deux navires dont les feux croisés ont duré plus d'une heure. On suppose que les vaisseaux américains le Sumter et l'Iroquois, qui se trouvaient, l'un dans un port d'Espagne, l'autre dans un port de France, se sont rencontrés et auront livré un combat dont l'issue n'est pas encore connue. La lutte terminée, l'un des bateaux a hissé un fanal au grand mât; mais on n'a pu reconnaître la direction prise par les combattants. »

#### FAITS DIVERS.

Le Moniteur annonce que le projet de loi relatif à la conversion facultative des rentes 4 1/2 0/0 est

drai mon nom, où je le serai avant huit jours, répliqua don Graviel en retroussant sa moustache.

Juana répartit d'un petit éclat de rire:

— Caramba! dit-elle, pour la rareté du fait, je vous mettrais volontiers au défi, monsieur le matamore.

— Et je l'accepterais, aussi vrai que vous êtes la reine du bal et la plus digne d'être adorée.

— Prenez garde d'on vous entende, interrompit Juana en baissant la voix, on croirait que je vous autorise à tant d'audace.

— Ne craignez rien, âme de ma vie, reprit don Graviel avec chaleur; on me prendrait pour un fou d'oser parler ainsi à la fille du marquis de las Ermaduras; et l'on ne se tromperait pas; je suis fou d'amour, fou à lier! Je ne pense qu'à vous, je ne vis que de l'espérance de vous voir. La nuit, à bord de la frégate, c'est à vous que j'adresse toutes mes pensées, tous mes vœux, tous mes soupirs. J'ai fait en votre honneur plus de cinquante sonnets que je ne vous offrirai pas, car ils ne valent rien, mais j'ai fait aussi une petite romance que vous me permettrez de vous apporter, n'est-il pas vrai, Juanita?

— Savez-vous, seigneur cavalier, murmura la jeune fille effrayée, savez-vous que si mon père vous entendait, votre vie même serait en péril?

— Et savez-vous, répliqua don Graviel, que, lorsqu'on a résolu de se faire forban, on se rit des colères de tous les gouverneurs du monde, fussent-ils dix fois plus grands d'Espagne et vingt fois plus sévères que son excellence don Barzon?

— Comment! demanda Juanita.

— Ne faisiez-vous pas à l'instant l'éloge des aventuriers et des corsaires? Ne parliez-vous pas avec enthousiasme, il n'y a pas une heure, des exploits des frères de la côte? n'avez-vous pas soupiré, en disant: « Ah, si les » Castillans d'aujourd'hui étaient gens de cœur, ils prendraient leur revanche, et ce serait leur tour d'écomer la mer aux dépens des ennemis! » Ces paroles, je vous jure, n'ont pas été perdues.

— Sérieusement? reprit la jeune fille d'un air moqueur.

— Sérieusement, Juana, comme je vous aime de l'amour le plus passionné.

— Silence donc! vous dépassez toutes les bornes ce soir; si vous continuez je ne danserai plus avec vous.

— Mille pardons! senorita, poursuivait l'enseigne d'un ton dégagé, ne prenez pas votre mine boudeuse, vous savez que j'en raffole. Pour peu que vous fronciez ce sourcil de madone, il n'y a pas d'extravagances que je ne fasse... dut le seigneur don Barzon me rouer en quatre quartier comme une pastèque!

— Vous êtes bien toujours le même, répliqua la rieuse jeune fille, en levant sur l'alcôve ses grands yeux noirs; vous plaisantez quand vous devriez être confus et repentant.

— En âme et conscience, si nous n'étions pas entourés de monde, je me jetterais à vos pieds, j'implorerais à genoux mon pardon en portant à mes lèvres cette jolie main que vous n'osez me retirer, car c'est à nous d'aider

en avant. Et, ma foi! j'aimerais mieux cette attitude que celle dont il faut bien me contenter à présent.

— C'en est trop! taisez-vous! je l'ordonne!

— Quand je serai capitaine-corsaire, vous serez, j'espère, moins cruelle envers votre esclave.

— Peut-être! dit imprudemment la jeune fille, que la pantomime plaisante de don Graviel désarmait malgré tous ses efforts pour lui imposer une respectueuse retenue.

— Peut-être! Je prends note de la réponse; d'ici à la fin de la semaine, il pourra être utile de vous la rappeler.

— Allons donc! trêve de menterie!

— Très-bien! dit légèrement don Graviel. A la messe de minuit, le jour de Noël, vous verrez si je mens.

— Ah! c'est décidément le jour de Noël que vous passez capitaine-corsaire!

— Jusque-là, permis à Votre Grâce d'en douter, mais alors...

— Alors, qu'advient-il, s'il vous plaît? demanda ironiquement la jeune fille.

— Qui vivra verra! répondit gravement don Graviel en la reconduisant à sa place.

Puis, comme les riches habitants, les dignitaires coloniaux et les dames de la Havane se retiraient avec le cérémonial d'usage, le jeune affreux s'esquiva discrètement, non sans avoir salué d'un amoureux regard la charmante Juanita, qui fit semblant de ne l'avoir pas remarqué. (La suite au prochain numéro.)

soumis à l'examen du conseil d'Etat, et que les obligations trentenaires sont comprises dans cette mesure.

— Le *Moniteur* publie le décret suivant :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, etc.

Voulant donner au général de division Cousin-Montauban un témoignage de notre bienveillance pour les éminents services qu'il a rendus à la France, comme commandant en chef de l'armée de Chine, et désirant de plus consacrer par un titre spécial le souvenir de la mémorable et glorieuse campagne de Chine, nous avons résolu de lui conférer, comme en effet nous lui conférons par les présentes, le titre de comte de Palikao.

Le *Moniteur* contient en outre la note suivante :

« Le Conseil d'Etat vient d'être saisi, par les ordres de l'Empereur, de l'examen d'un projet de loi qui a pour objet d'accorder au général de division Cousin-Montauban, comte de Palikao, une dotation annuelle de 50,000 fr., à titre de récompense nationale. »

— Pendant deux jours, annonce un télégramme de Rome, le Pape a eu une fièvre assez forte. Le 24 janvier, il a pu quitter le lit et reprendre ses habitudes de travaux.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. l'évêque d'Angers a quitté son évêché vendredi pour faire un voyage à Rome. Jeudi matin, tout le clergé angevin s'est empressé d'aller offrir à Monseigneur ses hommages et ses vœux d'heureux voyage. M. le curé de la cathédrale prit la parole au nom de tous et adressa à Monseigneur le discours suivant :

« Monseigneur,

« A la veille du jour où vous allez vous éloigner de nous, pour porter au chef suprême de l'Eglise l'hommage de votre filial et respectueux dévouement, permettez au Chapitre de votre cathédrale et au Clergé de cette ville de venir se serrer autour de Votre Grandeur, et de lui offrir, avec l'expression de leur respect, de leur amour et de leur inviolable attachement, les vœux que d'un cœur unanime ils forment pour son heureux voyage et pour son prochain retour.

« Dans un admirable Mandement, où se révèle toute la sensibilité et toute la bonté affectueuse de votre cœur, et que les fidèles de ce diocèse ne pourront entendre lire sans une vive émotion, vous nous faites connaître, Monseigneur, la pensée élevée qui vous a inspiré le pèlerinage au tombeau des saints Apôtres. Vous n'avez pas voulu seulement obéir à un saint usage, satisfaire à un pieux désir de votre cœur, accomplir une promesse sacrée ; mais dans les circonstances graves et difficiles que l'Eglise traverse à cette heure, vous avez voulu resserrer plus étroitement les liens qui unissent chaque évêque, et par lui chaque diocèse, à l'Eglise de Rome, au successeur de saint Pierre, centre nécessaire et indestructible de l'unité catholique. Vous avez voulu, au milieu des épreuves qui viennent chaque jour l'abreuver de nouvelles amertumes, apporter au cœur de Pie IX quelques consolations, et, comme vous le dites vous-même avec une rare délicatesse de sentiment et d'expression, essayer cette auguste figure sur laquelle sont imprimés les stigmates de Jésus-Christ.

« Cette pensée, Monseigneur, nous la comprenons, nous nous y associons sans réserve de toute la chaleur de notre âme, de toute la vivacité de nos sympathies ; et, bien qu'il soit triste au troupeau de voir le pasteur se séparer de lui, ne fût-ce que pour un peu de temps, nous ne craignons pas de vous dire : Partez, pasteur bien-aimé, partez, que rien n'arrête l'élan de votre cœur ! Le grand et saint Pontife qui gouverne l'Eglise à la fois avec tant de douceur et de fermeté, souffre et a besoin de beaucoup de consolations ! De tous vos frères dans l'épiscopat, nul ne peut lui en apporter de plus grandes et de meilleures que vous. Oui, nous en sommes certains, votre présence rejoindra singulièrement son âme désolée ! Son visage attristé s'épanouira d'un doux sourire en voyant arriver à lui de si loin, pour le voir et conférer avec lui des choses de Dieu et des intérêts de l'Eglise, un prélat que couronne la triple dignité de l'âge, de la sagesse et de la vertu ! Il accueillera avec bonheur, je dirais presque avec reconnaissance, le Pasteur qui compte dans les rangs de son troupeau le héros de Castelfidardo et le noble défenseur d'Ancone ! Il sera heureux de serrer dans ses bras le Pontife qui, le premier en France, a inauguré du haut de la chaire de sa cathédrale, cette œuvre si belle, si magnifique du Denier de Saint-Pierre, adoptée depuis avec empressement par tous les

évêques du monde catholique, et appelée plus que tout le reste, nous le croyons du moins, à sauver l'Eglise, en sauvant la Papauté.

« Mais, en déposant aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, l'hommage de votre filial et respectueux dévouement, veuillez, Monseigneur, nous vous en prions, y déposer en même temps le témoignage de notre soumission complète, de notre amour et de notre inébranlable fidélité. Nos sentiments lui sont déjà connus ; mais exprimés par votre bouche, ils auront à ses yeux plus de prix et seront accueillis avec plus de faveur et de bienveillance. Oui, dites bien à Pie IX, au Père commun de nos âmes, que de tous les prêtres qui ont le bonheur de vous avoir à leur tête, il n'en est pas un seul qui, à l'exemple de son chef, ne l'aime, ne le vénère, ne le bénisse, ne l'admire ! Qu'il ne reçoit pas au cœur un coup, une blessure, qui ne retentisse profondément dans le cœur de chacun de nous ; que les outrages dont on l'abreuve, ne font que le grandir à nos yeux et nous le rendre plus cher de jour en jour. Dites-lui que plus que jamais nous voulons rester attachés par le fond de nos entrailles à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les autres églises ; à la chaire de Saint-Pierre et au Saint-Pontife qui l'occupe si glorieusement. Dites-lui que sa cause, nous la regardons comme la nôtre, et que rien au monde, ni les persécutions, ni les tribulations, ni l'exil, ni la mort ne pourront nous séparer de lui.

Tout-à-l'heure, Monseigneur, une grande distance va séparer le pasteur du troupeau ; mais, croyez-le bien, si grande qu'elle soit, nos cœurs ne seront point séparés de vous, notre pensée, notre affection, notre prière vous suivront et vous accompagneront partout. Nous demanderons que l'ange du Seigneur veille sur vous durant la route, et vous ramène sain et sauf au milieu de nous ; heureux quand il nous sera donné de vous revoir, de vous saluer, de vous entourer des témoignages de notre amour, de recueillir de vos mains les trésors de grâces que le vicaire de Jésus-Christ y aura déposés ; et de votre bouche quelques-unes de ces paroles d'ineffable douceur que la foi et la charité inspirent au cœur de Pie IX.

Après ces paroles, dit M. l'abbé Gardais, dans une correspondance de l'*Union de l'Ouest*, Monseigneur eut peine d'abord à se rendre maître de son émotion, et je crains bien de résumer imparfaitement sa réponse, dans laquelle pourtant il mit tant d'abandon et d'affection pour nous tous, mais qui fut souvent interrompue et couverte par nos applaudissements.

Monseigneur commença par déclarer qu'il était profondément touché de cette attention spontanée de son clergé... qu'il était heureux de l'affection plus grande que jamais dont il voulait bien l'entourer, que pour lui il le payait d'un généreux retour par un amour plus tendre et plus dévoué encore que par le passé, s'il était possible... qu'il connaissait depuis longtemps les convictions inébranlables de tous ses prêtres, mais qu'il était fier d'en avoir entendu une si parfaite expression... Puis se tournant vers M. le curé de la Cathédrale, il le remercia et le pria de vouloir bien remettre entre ses mains la copie de son discours, promettant de l'offrir à Pie IX comme une éloquente preuve des sentiments du clergé angevin.

Monseigneur ajouta qu'il allait sans doute à Rome protester de son amour filial pour l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les autres églises, de son attachement le plus inviolable pour la chaire de Saint-Pierre, mais qu'il y allait aussi au nom de tous ses diocésains, présenter au Vicaire de Jésus-Christ, dévouillé et dans la détresse, les différentes sommes recueillies cette année sous le glorieux nom de Denier de St-Pierre. Ces sommes s'élevèrent au chiffre de 100,000 fr. Elles l'ont déjà précédé à Rome, et, jointes aux 150,000 fr. de l'an dernier, elles portent le denier de Saint-Pierre en Anjou à 250,000 fr.

Enfin, Monseigneur, faisant un retour naturel sur lui-même, termina par ces paroles simples et éloquentes, qui mirent des larmes dans tous les yeux : « Messieurs, je vais vous quitter. Ah ! quand je vous reverrai, ce sera pour moi un bien plus beau jour !... Vous le comprenez, au point de vue humain qu'irais-je faire à Rome ? Visiter ses monuments, étudier ses grands souvenirs ? Mais, non, non, ce n'est plus de mon âge !... Je vais à Rome, je le répète, parce que Pie IX souffre, parce que je suis évêque, parce que j'ai un cœur qui ne vieillit point, lui, un cœur qui, malgré les années, est toujours plein de sève et de jeunesse, et je le porte à notre admirable et glorieux Pontife... Messieurs, au contact de ses grandes

« douleurs, j'avancerai ma sanctification, je re-tremperai mon courage et mon dévouement pour la sainte Eglise et le divin Maître. Puis, je reviendrai parmi vous, rajeuni, plus décidé que jamais à consacrer au bien de ce diocèse tant aimé et si digne de l'être le reste de mes forces et de ma vie. »

Tels ont été les adieux réciproques. Puis, sur la demande de M. Bompois, Monseigneur, étendant ses mains sur ses prêtres prosternés à ses pieds, et dont il pouvait bien dire qu'il emportait avec lui tous les cœurs, les a bénis avec la plus grande effusion de tendresse et a béni en eux le diocèse tout entier.

Plusieurs attaques à main armée ont eu lieu, à de courts intervalles, sur différents points de l'arrondissement de Partenay.

Dans la soirée du 31 décembre, un nommé François Gallais, âgé de 17 ans, marchand de chiffons, suivait le chemin de grande communication d'Airvault à Thouars ; il était arrivé sur le territoire de la commune de Soulièvres, lorsqu'il rencontra une des familles ambulantes, sorte de bohémiens cosmopolites, qui ont avec eux leur maison composée d'une misérable petite cariole, traînée par un cheval plus misérable encore. Cette famille, que l'on croit d'origine espagnole, se composait du père et de la mère, de leur fils âgé de 18 ans à peu près et de deux autres plus jeunes enfants.

Le père et le fils aîné se sont jetés sur le marchand de chiffons, l'ont terrassé, en lui demandant la bourse ou la vie ; ils l'entraînaient dans la direction d'un pont, sans doute pour le jeter à l'eau, lorsque ces individus ont entendu la voix de plusieurs personnes qui arrivaient dans leur direction. Ils ont alors lâché le sieur Gallais.

Deux autres attaques ont eu lieu depuis : l'une, dans la nuit du 5 au 6 janvier, sur la route de Bressuire à la Chapelle-Saint-Laurent ; l'autre, le 8 janvier, vers dix heures du soir, à 300 mètres du bourg de Viennay, près Parthenay.

## THEATRE DE SAUMUR.

M. Conus nous a donné dimanche la soirée qu'il avait annoncée, et si la salle a été contente de lui, de son côté, il a dû être bien content de nous. Son public était nombreux et a passé quelques instants très-agréables. Nous plaignons même ceux qui ne se sont pas rendus à son appel ; ils ont perdu de bons moments, et nous ne verrons peut-être pas de sitôt un prestidigitateur aussi malin que ce M. Conus.

Les spectateurs se sont montrés très-difficiles ; plusieurs ont cru le prendre en défaut, mais pas du tout, ce sont eux qui, comme on dit vulgairement, se mettaient le doigt dans l'œil, et croyaient voir Conus tricher. Mais Conus ne triche pas, il ne trompe jamais, nous a-t-il dit. Il ne craint pas les yeux perspicaces de la jeunesse. A plusieurs reprises, il a appelé quelques amateurs, qui sont venus lui prêter leur concours. Ces gaillards-là étaient pleins de bonne volonté pour mettre sa science aux abois et surprendre les mystères de l'art cabalistique. Mais Conus déjouait tous leurs plans ; ils n'en voyaient pas plus long que la masse des spectateurs. Les cartes changeaient de couleur entre leurs doigts, les métamorphoses s'opéraient sous leurs yeux, et il leur a été impossible de rendre compte de ce qui se passait.

Conus a terminé la soirée par la *cuisine fantastique*, véritable réjouissance pour tous. Il a répandu à profusion de son *potage* dans toute la salle, et chacun recevait bonbons, dragées et sucreries de toutes sortes. Les enfants avaient pris un tel plaisir, dit-on, qu'ils ne voulaient plus sortir. Ils n'auront qu'à revenir, si M. Conus nous donne une autre soirée, sa baguette magique est assez puissante pour transformer encore tout ce qu'elle touchera.

Pour chronique locale et faits divers : P. GOBET.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

L'ouverture de la session a eu lieu par une température printanière et un soleil magnifique qui a ajouté à sa solennité.

La salle des Etats était disposée comme d'habitude ; au fond, vers la grande galerie de tableaux est le trône avec sa large estrade ; à droite est la tribune de Sa Majesté l'Impératrice et des princesses impériales. — Deux rangées de banquettes sont placées à droite et à gauche dans la nef

de la grande salle, laissant une large allée au milieu. C'est par cette allée que l'Empereur et son cortège sont arrivés.

Depuis 11 heures jusqu'à midi et demi sont arrivés successivement les membres des grands corps de l'Etat, les ministres, les ambassadeurs, les cours et tribunaux, le conseil municipal, avec leur escorte habituelle. A midi la garde nationale est venue former la haie sur l'itinéraire impérial et une foule immense a couvert le Carrousel pour voir défiler le cortège impérial.

A une heure, le canon des Invalides a annoncé le départ de l'Empereur. LL. MM. ont été saluées par des acclamations enthousiastes.

L'Impératrice et le Prince Impérial sont entrés dans la salle des Etats, précédant l'Empereur de quelques minutes, et salués par les cris répétés de: *Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial!* Sa Majesté a pris place sur l'estrade à droite du trône, ayant auprès d'elle le Prince Impérial, LL. AA. II. la princesse Clotilde Napoléon, la princesse Mathilde, et les princesses Lucien et Murat.

Sa Majesté a pris place sur le trône, ayant à ses côtés LL. AA. le prince Lucien Bonaparte, le prince Lucien Murat et le prince Joachim Murat. S. A. I. le prince Napoléon n'a pu assister à la séance, retenu par son indisposition qui ne donne plus, du reste, aucune inquiétude. — Havas.

MM. les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Saumur sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le vendredi 14 février 1862, à 3 heures de l'après-midi, pour délibérer sur une

demande faite par plusieurs actionnaires relative à l'application de l'art. 53 des statuts.

La réunion aura lieu au siège social. (45)

**Avis aux Propriétaires de Chevaux.**

**Plus de feu! 46 ans de succès!**

Le *Liniment-Boyer-Michel*, d'Aix (Provence), remplace le feu, sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bomtens, ph.

M. SICARD, Chirurgien-Dentiste à Tours, informe sa nombreuse clientèle qu'à l'avenir il séjournera à Saumur le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois. — Hôtel Budan. (38)

**Marché de Saumur du 25 Janvier.**

Froment (hec. de 77 k.)	28 77	Huile de lin . . . .	30 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	27 63	Paille hors barrière	67 66
Seigle . . . . .	16 —	Foin . . . . id. . . .	80 26
Orge . . . . .	12 50	Luzerne (les 750 k.)	62 —
Avoine (entrée) . . .	12 —	Graine de trèfle . . .	50 —
Fèves . . . . .	17 20	— de luzerne . . . .	50 —
Pois blancs . . . . .	24 —	— de colza . . . . .	29 —
— rouges . . . . .	22 40	— de lin . . . . .	29 —
Cire jaune (50 kil.)	190 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin.	55 —	(l'hectolitre) . . . . .	—
— de chenevis . . . .	48 —	— cassées (30 k.) . . .	—

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS.		ROUGES.	
Coteaux de Saumur 1861	1 <sup>re</sup> qualité	240 à 280	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	125 à 150	
Ordin., environs de Saumur, 1861	1 <sup>re</sup> id.	110 à	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	100 à	
Saint-Léger et environs 1861	1 <sup>re</sup> id.	105 à	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	100 à	
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861,	1 <sup>re</sup> id.	95 à	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	90 à	
La Vienne, 1861		75 à	80
ROUGES.			
Souzay et environs 1861		120 à 125	
Champigny, 1861	1 <sup>re</sup> qualité	250 à	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	125 à 140	
Varrain, 1861		115 à 120	
Id. 1860		» à	
Bourgueil, 1861	1 <sup>re</sup> qualité	130 à	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	140 à	
Id. 1860	1 <sup>re</sup> id.	» à	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à	
Restigny 1861		135 à	
Chinon, 1860	1 <sup>re</sup> qualité	» à	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à	
Id. 1861	1 <sup>re</sup> id.	110 à 120	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	108 à	

(1) Prix du commerce.

**BOURSE DU 25 JANVIER.**

5 p. 0/0 hausse 35 cent. — Ferme à 70 90  
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 99 30.

**BOURSE DU 27 JANVIER.**

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 71 00.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 99 25

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>r</sup> DUMAIN, notaire à Bouillé-Lorets, près Thouars (Deux-Sèvres.)

**A VENDRE**

OU A ÉCHANGER

Par lots ou en détail

LA TERRE

**DE BOISSETTE**

Située commune de Cerçais, et par extension sur celle de Bouillé-Saint-Paul, canton d'Argenton-Château.

Comprenant: maison de maître, vastes servitudes, plusieurs fermes à Boissette, trois maisons à Vrère, bois, vignes, et la belle ferme de la Lardière; le tout d'une contenance de 200 hectares environ.

Cette propriété est traversée par la route de grande communication, n<sup>o</sup> 31, d'Argenton à Saumur, celle de Thouars à Vihiers, et par celle de moyenne communication de Massais à Doué par Ferrières.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. LOUIS COTTENEAU, régisseur, demeurant audit Boissette; pour les renseignements, à M. DUMAIN, et, pour traiter, à M. DEZANNEAU, propriétaire à Chiché, près Bressuire, et à M. EDOUARD BONNAIN, propriétaire au Plessis, également près Bressuire, mandataires de M. ALFRED GUNSON, propriétaire de la terre de Boissette.

Facilités exceptionnelles pour les paiements et sûretés pour les acquéreurs.

**GRANDE VENTE**

**Mobilière.**

Les 9, 10, 16 et 17 février 1862, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, à la maison de maître de Boissette, par le ministère dudit M<sup>r</sup> DUMAIN, notaire, à la vente aux enchères de divers meubles et objets mobiliers, dépendant de la succession de M. ADOLPHE CHAUVIN-BOISSETTE, consistant en :

Batterie de cuisine, tables, chaises, pendules, candélabres, tableaux, lits, linge, voitures, charrettes, instruments aratoires de toute sorte, une grande quantité de bois d'ouvrage, etc.  
On paiera comptant.

**VENTE**

**DE BEAUX ARBRES**

Essence de chêne, âgés de plus de 100 ans, ormeau et bouillard.

Le mercredi 19 février 1862, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> DUMAIN, à la vente aux enchères de 1,000 pieds complantés sur ladite terre de Boissette.

La vente se fera sur les lieux mêmes. (28)

Etude de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le mercredi 29 janvier 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison, sise à Saumur, rue d'Orléans, joignant la Belle-Jardinière, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier du sieur BIGOT, tourneur, rue du Portail-Louis.

Il sera vendu :

L'ameublement de plusieurs chambres, tels que : lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, beaux draps et serviettes, pendules, candélabres, glaces, gravures, commodes, secrétaires, étagères, guéridons, tapis, fauteuils Voltaire, chaises garnies et quantité d'autres, un grand réservoir en chêne et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**A VENDRE**

**UNE OU DEUX MAISONS**

AU CHOIX,

Situées à Saumur, rue Courcouronne, n<sup>os</sup> 10 et 12,

**ET UNE MACHINE**

à broyer le plâtre.

S'adresser à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire. Toutes facilités pour les paiements. (608)

**A VENDRE**

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance le 24 juin prochain,

**UNE MAISON,**

Située à Montreuil-Bellay, en la rue des Forges, auprès de la place du Marché; par sa situation et sa distribution elle convient parfaitement au commerce.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. DIMA, propriétaire à Montreuil, ou à M<sup>r</sup> POYNOT, notaire.

Etude de M<sup>r</sup> BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire).

**BONNE FERME**

De 50 hectares de terres et prés,

**A DONNER A MOITIÉ**

Pour le 24 juin 1862.

Inutile de se présenter si on ne peut disposer de 5 à 6,000 francs pour monter la ferme de bestiaux.

S'adresser audit M<sup>r</sup> BIERMANT.

**A LOUER**

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

**TRÈS-BON COUPÉ**

D'OCCASION

**A VENDRE.**

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Présentement ou pour la Saint Jean prochaine,

LE 1<sup>er</sup> ET LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, **MAISON**

Place des Récollets, n<sup>o</sup> 7.

S'adresser à M. TERRIEN, charpentier. (572)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, Un premier étage, composé de cinq pièces, avec grand balcon sur la rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 57.

S'adresser à M. MICHAULT-ROY. (31)

**A LOUER**

Présentement,

**UNE CHAMBRE**

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

**M. MÉGNEN,**

Rue du Puits-Neuf,

A l'honneur de rappeler au public qu'il continue d'organiser des orchestres pour bals et soirées, aux conditions ci dessous :

Piano, violon et piston, — 55 fr.; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> violon, alto, basse et piston, — 85 fr.

NOTA. — Toute augmentation dans l'orchestre subira une proportion modérée. (45)

**MAISON DE COIFFURE**

**ET DE PARFUMERIE,**

Rue Saint-Jean, à Saumur.

**M. EUGÈNE** arrive de Paris avec un assortiment complet d'articles de toilette, de Corsets Régence, Impératrice, Ceintures.

Il vient d'ajouter à sa maison les **Fleurs** pour mariées et bals.

Pour chaque soirée, M. Eugène présentera un nouveau choix de coiffures. (16)

ÉLIXIR

**ANTI-RHUMATISMAL**

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.

10 fr. le flacon, p<sup>r</sup> 10 jours de traitement.

Un ou deux suffisent ordinairement.

Dépot chez les principaux Pharm. de chaque ville.

Saumur, imp. de P. GODET.